Image not found or type unknown

Facture EDF consequente .

Par **mathiase**, le **10/02/2015** à **15:50**

bonjour , actuellement locataire j'ai reçu une facture d'un peu plus de de 2700 euro d'EDF il y a un mois pour 6 mois de consommation . ayant opter pour le prélèvement mensuel j'ai déjà donner 900 euro mais il me réclame encore donc 1800 euro. je connais ma consommation a peu près et je sais que ce n'est pas normal . j'ai un radiateur qui n'est pas en règle et donc lorsque il est allumer même si il est au minimum , il fonctionne a son maximum (tellement chaud que le radiateur fond dans les coins). nous avions déjà fait part de ce problème a notre propriétaire sans grande réaction de sa part et ce n'est pas le seul sujet ou il fait la sourde oreille . suite a la facture nous l'avons contacter pour faire venir un électricien qui est venue (un ami a lui) et qui a donc confirmer que c'étais le radiateur . suite a cela nous avons demander un courrier de l'électricien pour EDF . nous l'avons reçu hier ou il stipule que c'est le radiateur mais aussi notre réfrigérateur . ce qui est faux . de nature de mauvaise foie je ne sais plus quoi faire alors que je pense qu'il a des assurances pour ce genre de sinistre mais se refuse a toute acte . je vous contact donc aujourd'hui pour savoir si une solution est possible car bien entendu je ne peut pas payer cette facture . je vous remercie de votre temps d'avance et vous souhaite une agréable journée .

Par **domat**, le **10/02/2015** à **17:08**

bjr,
avez-vous vérifier si les index de votre compteur électrique figurant sur votre facture sont cohérents avec l'index de votre compteur qui vous alimente ?
vérifiez si le compteur n'alimente que votre appartement en manoeuvrant votre disjoncteur.
cdt

Par **mathiase**, le **10/02/2015** à **17:25**

verifier , non .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés